

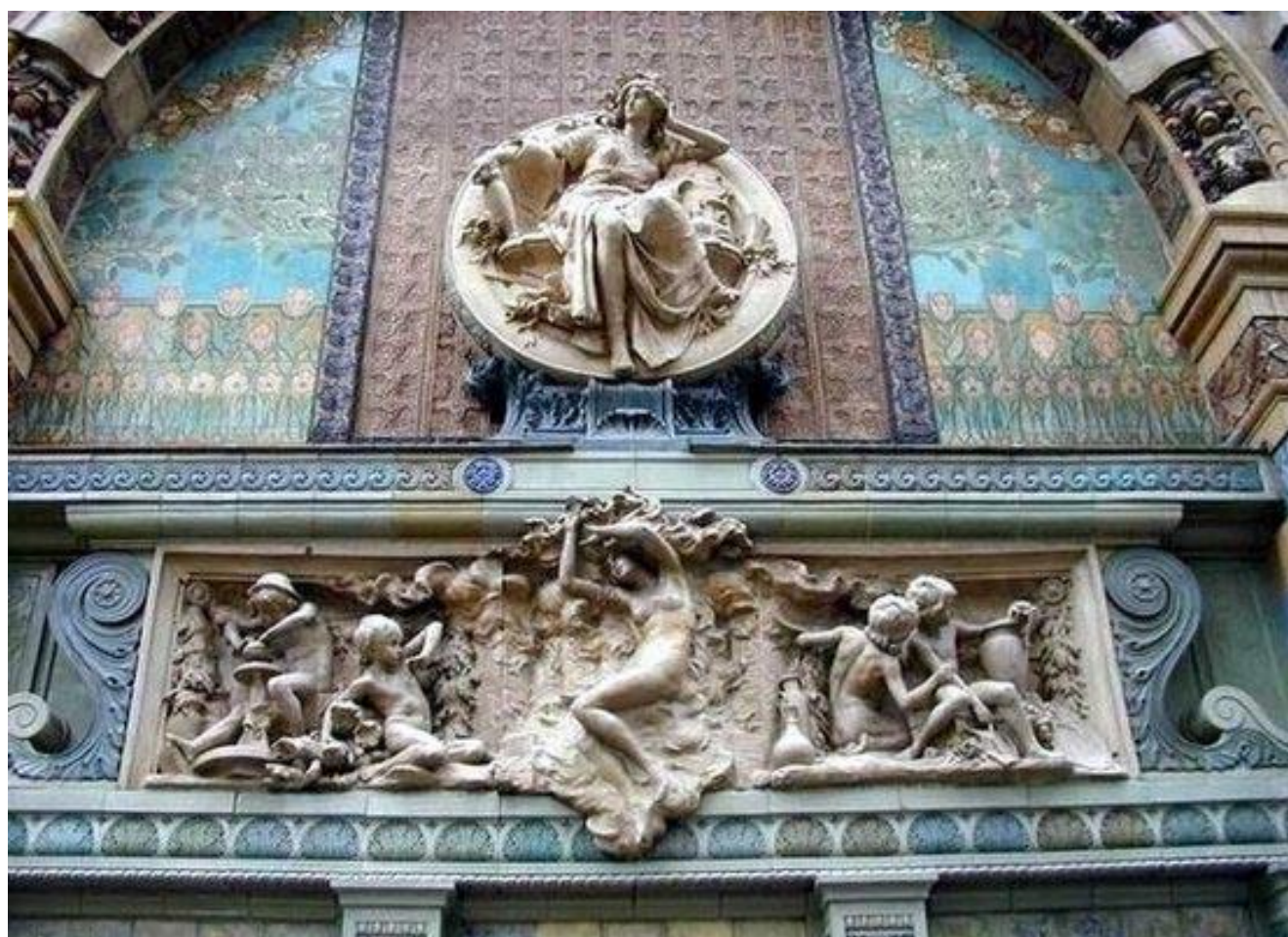
Histoire du Champ-de-Mars – *partie IV*

Gueule de bois en lendemain de fête

L'exposition universelle de 1900 érige dans la ville une prodigieuse quantité de bâtiments magnifiques. À elle seule, cette poussée constructive aurait pu suffire au prestige d'une grande métropole. Bizarrement, aussitôt l'exposition terminée, on détruit presque tout. Vu de notre époque, cela paraît incompréhensible, scandaleux, désolant. En réalité, trois éléments doivent être pris en compte : le premier est que nombre d'édifices sont construits avec des matériaux provisoires. Des statues sont présentées dans leur version initiale en plâtre et ne seront jamais transcrites en bronze ou en pierre. Cela ne réduit d'ailleurs en rien la perte, car presque tous les originaux de la main des maîtres sont des plâtres, l'exécution dans une autre matière étant souvent déléguée à des praticiens ou à des fondeurs. Ensuite, un certain nombre d'éléments sont quand même récupérés, rachetés ou réimplantés ailleurs. C'est le cas par exemple de ce morceau du pavillon de la céramique de Sèvres, sauvé et placé à côté de l'église Saint-Germain-des-Prés. Cependant, le spectacle d'ensemble au lendemain de l'exposition de 1900 est celui d'un **gigantesque gâchis**. Il y a probablement chez les contemporains une croyance naïve dans le progrès inéluctable des arts : puisqu'on s'améliore aussi vite, pourquoi conserver le présent ? Non seulement ces destructions privent les générations suivantes d'un patrimoine ayant souvent une vraie dimension artistique, mais encore cela convainc nombre d'observateurs que cet art n'a pas de valeur puisqu'on le produit et le jette aussi facilement. Cela discrédite à tort le néobaroque, si abondant, et valorise la modernité montante, plus rare.



Pavillon des céramiques de Sèvres. La partie centrale (colorisée en bleu) est conservée à côté de l'église Saint-Germain-des-Prés (sculptures de Jules Coutan).



Changement de destination : le Champ-de-Mars devient un jardin

Après l'évacuation des restes de l'exposition de 1900, le Champ-de-Mars reprend son visage de **terrain vague boueux**. Les gens se plaignent, en particulier ceux qui doivent le traverser à pied pour passer du 15^e au 7^e ou le contraire. Circonstance aggravante, cet espace d'un seul bloc, ouvert nuit et jour, est mal fréquenté. **La traversée, peu sûre, inquiète**. Il y a donc une forte demande d'en faire quelque chose de digne de Paris. C'est dans ce contexte qu'on décide de tourner la page. Le Champ-de-Mars sera transformé en jardin. Ce changement a deux implications. D'abord, renoncer à un espace bien pratique pour organiser des événements de toute sorte – renoncement qui sera, évidemment, régulièrement remis en question. Ensuite, mener une grosse opération urbanistique pour aménager cette partie de la ville.

En 1902, la propriété passe de l'État à la municipalité. À partir de 1904, le Champ-de-Mars fait l'objet de réflexions et de controverses intenses. Des visions contrastées s'expriment, un certain nombre de projets se confrontent. On est étonné, avec notre regard actuel, que le **processus soit si interactif** et le débat si ouvert. Aujourd'hui, on a en effet parfois l'impression de conceptions unilatérales suivies de consultations organisées pour la forme.

Deux grandes tendances s'affrontent à l'époque. La première, portée principalement par des conseillers municipaux de gauche, voudrait que le Champ-de-Mars devienne **un lieu de distraction populaire**, un espace festif et presque forain. Dans les projets de ce type, on met l'accent sur la pratique des sports, sur la présence des kiosques à musique, de gargotes, de restaurants. On veut des attractions. Par exemple, certains proposent que la pelouse puisse être noyée en hiver pour servir de patinoire. D'autres souhaiteraient qu'on y crée une aire d'attache pour les grands dirigeables. D'autres encore un grand parc des sports ou encore, en bord de Seine, un port pour le canotage et les régates. Pas question, dans cette optique, de détruire la galerie des machines qui pourrait continuer à accueillir des événements distrayants. Enfin, si l'on crée des logements, il faudra faire toute sa place à l'habitat ouvrier.

La deuxième approche consiste à considérer qu'un urbanisme prestigieux fait déjà ses preuves rive droite et contribue au rayonnement de la capitale. Il y a le parc Monceau et la plaine Monceau ou encore les Champs-Élysées. Rive gauche, l'ouest est beaucoup moins brillant. Le quartier du Gros-Caillou a un habitat en grande partie vétuste et populaire. Le 15^e est ouvrier. L'idée serait donc de relever le niveau urbanistique de cette partie de Paris, d'y faire des sortes de **Champs-Élysées de la rive gauche**, et d'escompter un effet d'entraînement sur toute la zone. Évidemment, cette option se heurte à la critique d'une éviction des classes populaires.

La seconde approche va progressivement prendre le dessus, mais les éléments de la première sont intégrés au projet avec, par exemple, des kiosques et des allées cavalières, des espaces pour faire du sport, etc.

Il est, en outre, proposé le **lotir une fraction du Champ-de-Mars** en bordure de l'avenue de la Bourdonnais et de l'avenue de Suffren. Cette option présente deux avantages. D'abord, elle permet de financer la création du jardin et même de faire des bénéfices. Ensuite, en implantant des immeubles de qualité, elle fixe la vocation prestigieuse de cet endroit. Des débats acharnés se produisent au sujet de ces lotissements. On regrette en particulier le fait qu'ils empiètent sur un parc particulièrement précieux du cœur de la capitale. Les espaces verts bénéficient, au-delà de l'agrément qu'ils apportent, d'un mouvement de pensée favorable qui tient un rôle assez analogue à celui de l'écologie aujourd'hui, bien qu'il soit d'une autre nature : on veut des jardins au nom de l'efficacité hygiéniste.

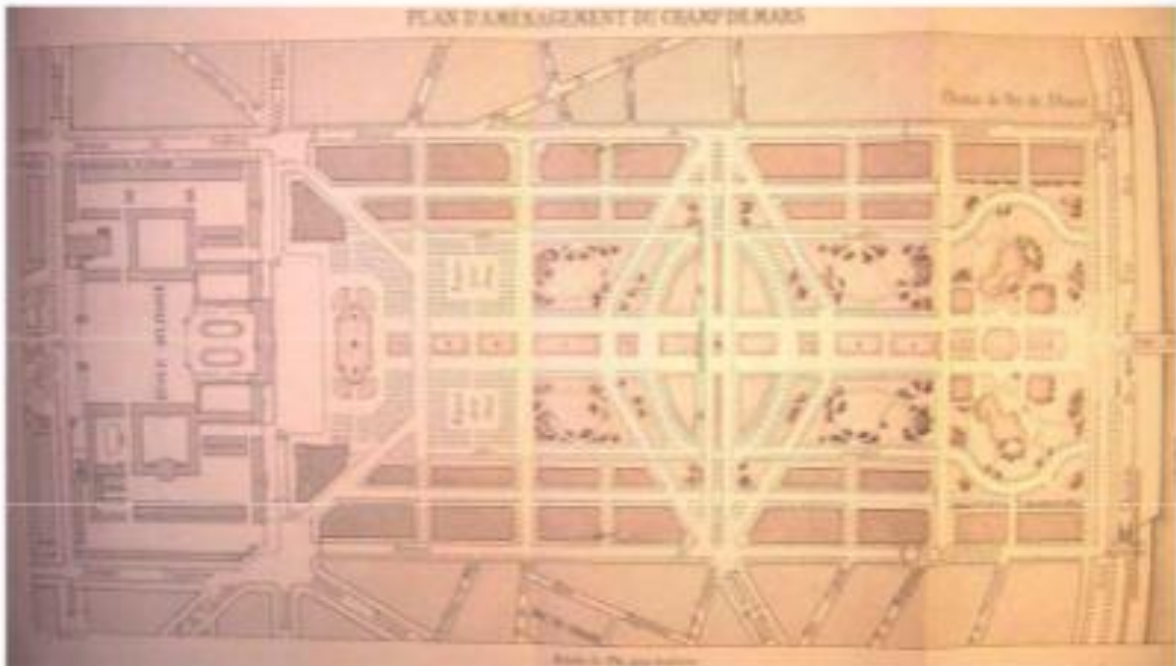
Finalement, on arrête le principe de deux rangs d'immeubles encadrés par des normes très précises. Tous les bâtiments seront bordés de jardinets similaires. Cela créera une unité. En outre, la zone prendra ainsi un statut intermédiaire entre ville et jardin. Ensuite, les édifices directement en rez-de-jardin et destinés à devenir des hôtels particuliers sont prévus de taille plus basse. Finalement, ces constructions ne sont pas un bâti ordinaire, mais **une entrée graduelle dans le jardin**.

Se pose aussi la question de savoir s'il serait souhaitable d'uniformiser l'architecture des lotissements comme on l'a fait sur certaines places, au Palais Royal ou rue de

Rivoli, pour donner une unité à l'ensemble. Faudrait-il au contraire **laisser une certaine fantaisie** se produire à l'intérieur de normes prédéfinies ? C'est cette seconde option qui va être choisie en considérant que la diversité convient mieux à la promenade. Elle permet aussi à la créativité des architectes de s'exprimer. Cependant, l'idée d'une architecture harmonisée avec les façades de Gabriel est retenue pour les immeubles de tête, face à l'École militaire.

Une idée forte et qui est commune à tous les projets est le fait que ce soit **un espace ouvert et traversé par de nombreuses rues**. Il y a à cela deux raisons. La première est **que personne ne veut qu'un bloc végétal compact de cette taille fasse obstacle entre beaux quartiers et périphérie populaire**. Une perméabilité entre le riche 7^e et le 15^e ouvrier est très souhaitable, faute de quoi les clivages sociaux et urbanistiques ne feraient que s'accroître.

La seconde raison, sans doute plus importante encore, est que les rues ont aussi une fonction essentielle sur le plan de la sécurité. Elles permettent aux **piétons d'être toujours en vue d'un peu de passage et donc de se sentir en sécurité**. La plupart des jardins publics gèrent classiquement la question de la sécurité grâce à des grilles et des horaires. En faisant **délibérément le choix d'un espace ouvert régulé par ses rues**, les créateurs du Champ-de-Mars font un choix très audacieux et très original. À l'origine, dans les premiers projets, il est prévu un nombre de rues plus important que dans le projet définitif. En particulier, il y a au départ un double système de rues, avec des transversales perpendiculaires à l'axe du jardin, mais aussi des obliques prolongeant par exemple l'avenue de Tourville et la rue du Laos.



Plan de Joseph Bouvard pour l'administration préfectorale, 1902-1903.
(Ville de Paris/BIIVP).



Projet d'aménagement du Champ de Mars par Eugène-Alfred Hénard en 1904.
(Archives de Paris).

En haut : plan initial de l'administration

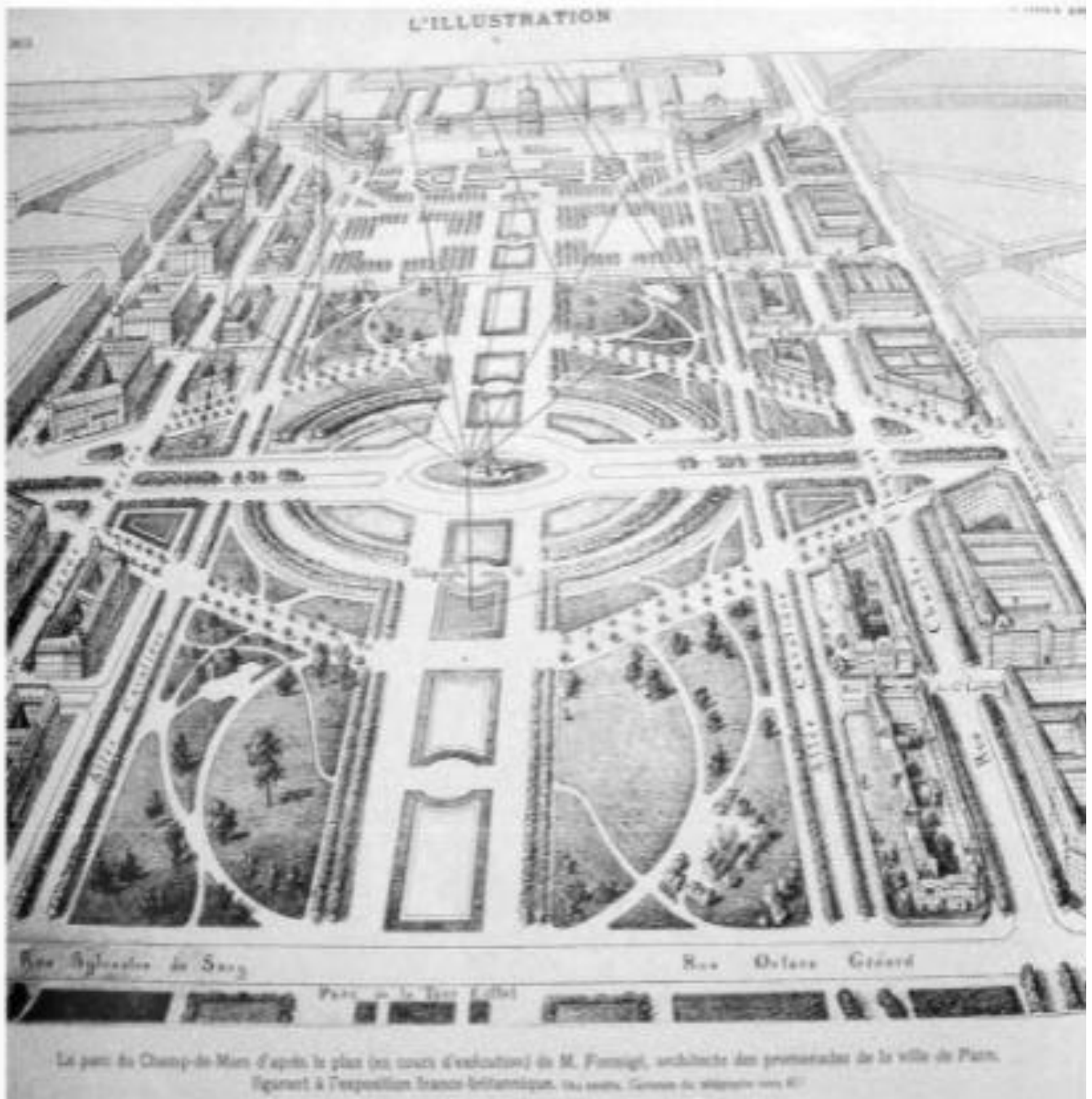
Au-dessous : plan gardant la Galerie des machines et créant une zone à dirigeables

Deux créateurs d'exception : Formigé et Forestier

Lorsque les grandes orientations sont définies, le projet est confié à deux hommes remarquables : Jean-Camille Formigé et Jean-Claude Forestier.

Jean-Camille Formigé (1845-1926) est un **architecte particulièrement brillant**. Il est intervenu sur des restaurations (abbaye de Conques, tour Saint-Jacques, etc.), des constructions (viaduc de Bir-Hakeim, palais des Beaux-Arts de l'exposition de 1889, crématorium du Père-Lachaise). Surtout, il a longtemps été architecte en chef du service des édifices, promenades et jardins de la ville de Paris. Il est le créateur des serres d'Auteuil et d'un certain nombre d'espaces verts parisiens. Le projet du Champ-de-Mars qu'on lui confie est déjà assez avancé et il ne va que le parfaire. Il y met en œuvre **une synthèse des traditions du jardin à la française et à l'anglaise**. Il l'organise en cinq bandes parallèles. Au centre, un tapis vert sur lequel glisse le regard selon le principe de la perspective à la française. Sur les côtés, deux zones qui sont aménagées à l'anglaise pour plus d'intimité. Enfin, sur les bords, de grandes allées cavalières arborées. L'ensemble est découpé en îlots par les rues transversales déjà évoquées. Enfin, la traversante du milieu (place Jacques-Rueff) est renforcée pour rompre la monotonie. En son centre est d'abord placé un mat télégraphique, puis un bassin surbaissé qui ne fait pas relief dans la perspective.





Plan du Champ de Mars 1904-1905 avec au centre du parc, l'antenne du télégraphe sans fil.
Dessin de M. J. C. Formigé,
(BHVP/Ville de Paris).



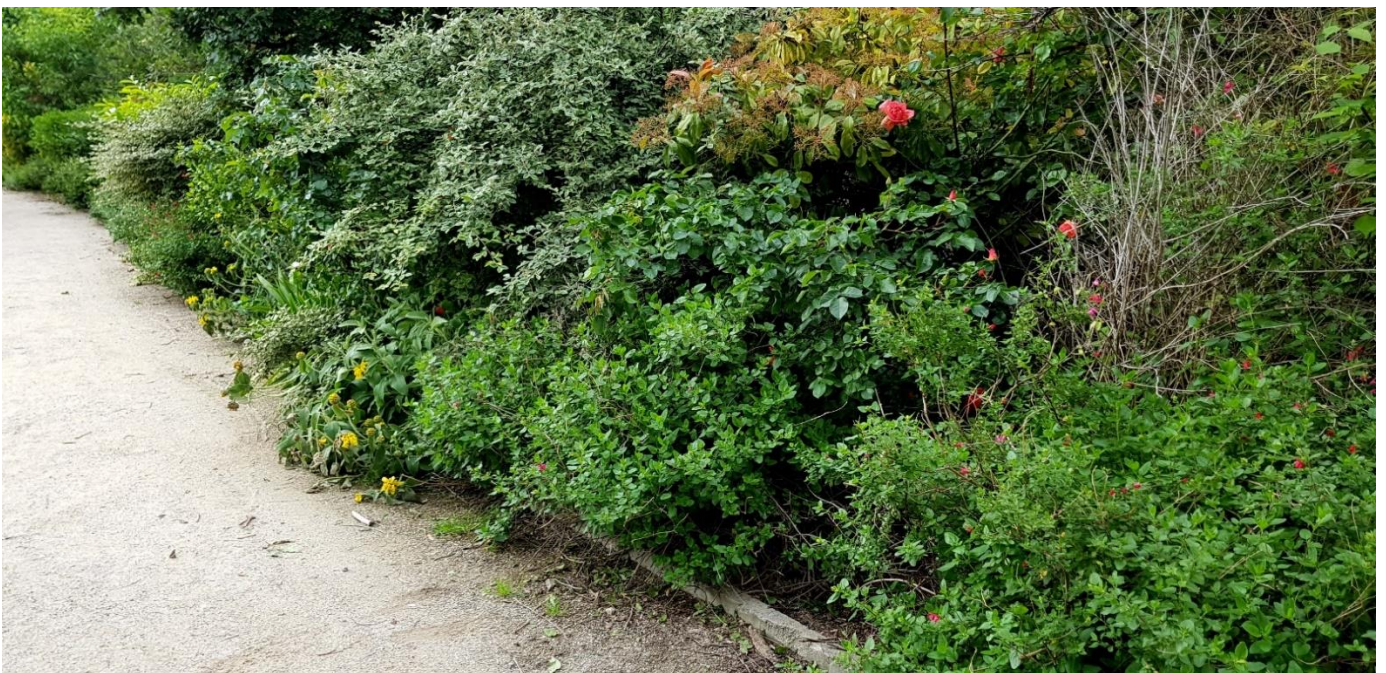
Jean-Claude Forestier

Jean Claude Nicolas Forestier (1861-1930) est moins connu, mais a peut-être eu plus d'importance. Il est ingénieur des eaux et forêts, polytechnicien à l'origine. Après un détour par Sciences Po, il intègre l'école de la Forêt à Nancy. Recruté par Alphand, il fait toute sa carrière aux Parcs et Jardins de Paris. On lui doit, en particulier, l'avenue de Breteuil où on retrouve cette même synergie sécurisante entre rues et espaces verts. Forestier jouit d'une grande audience internationale et crée des jardins dans le monde entier. Au Champ-de-Mars, il prend en charge les plantations. Il imprime tout particulièrement sa marque dans les parties à l'anglaise. En effet, il n'aime pas les bordures ordinaires à base d'œillets d'Inde et autres plaçons. Il met en œuvre un principe original et, semble-t-il, très réussi de **bordures hautes en plantes vivaces**. Malheureusement, cet aspect de sa contribution ne lui survit guère, sauf à quelques endroits. Son héritage est plutôt dans la **grande diversité botanique** des arbres du Champ-de-Mars. On ne peut pas dire qu'il s'agisse d'un écosystème comme on l'entend parfois. En effet, la notion d'écosystème implique un minimum d'équilibre naturel. Cela ne diminue en rien l'intérêt du Champ-de-Mars sous l'angle de la botanique et de la biodiversité.

La dernière partie aménagée au Champ-de-Mars est le plateau Joffre (partie devant l'École militaire). Divers projets se succèdent. L'un d'entre eux propose d'étendre le Champ-de-Mars jusqu'à la place de Fontenoy en rasant certains bâtiments sans

intérêt historique de l'École militaire et en y créant des jardins. Finalement, un projet *a minima* est adopté avec la création de **deux bassins en 1950**, d'ailleurs laissés à sec depuis de nombreuses années. Longtemps, ces bassins égayaient nombre de jeunes Parisiens.

Mentionnons **les deux jardins anglais adjacents à la tour Eiffel**. Ils datent de l'exposition de 1889 et traversent toutes les époques, jusqu'à aujourd'hui où ils sont murés et, en pratique, inaccessibles aux promeneurs.



Bordures hautes, héritières de celles de Forestier